

## Sources d'eau potable menacées en Seine et Marne:

### L'UFC-Que-Choisir de SEINE ET MARNE EST exige un bilan des mesures de protection !

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'UFC-Que Choisir de Seine et Marne Est, constatant l'absence d'information sur la protection des 17 sources d'eau potable les plus menacées de Seine et Marne Est (Coulommiers et sa région) par les pollutions en nitrates et pesticides interpelle le Préfet et l'observatoire de l'eau du 77 pour obtenir un bilan détaillé des mesures de protection exigées par la loi.

Alors que les fleuves et nappes phréatiques sont de plus en plus pollués par les rejets agricoles ou voient pour certains d'entre eux une diminution dramatique de leurs débits pendant l'été, la mobilisation de la société civile en 2007 à l'occasion du Grenelle de l'environnement, puis en 2013 lors de la deuxième conférence environnementale pour la transition écologique, a permis d'identifier à travers toute la France un millier de sources et de captages destinés à la fabrication d'eau potable plus particulièrement concernés par ces menaces et dont la protection a été jugée prioritaire.

Parmi les 43 sources prioritaires qui sont situées dans notre département et plus particulièrement sur les 17 situés sur la zone couverte par notre association.

- 2 sont menacées de fermeture du fait des pollutions cumulées en **pesticides et en nitrates** : HONDEVILLIERS 2 et AULNOY 1.
- 2 sont menacées de fermeture du fait des pollutions cumulées en **pesticides** : NANGIS 4 et DAGNY 2.

S'agissant des pesticides et des nitrates, les mesures de protection prévues par la loi consistent à éviter tout risque de pollution à proximité des sources en favorisant les modes de protection les plus respectueux de l'environnement tels que l'agriculture biologique ou, dans le cas d'un maintien de l'agriculture conventionnelle, à encadrer très strictement, voire interdire, l'usage des pesticides et des engrais. Ces mesures ayant fait la preuve de leur efficacité sont indispensables alors que 8% des consommateurs de notre département sont desservis par une eau contaminée notamment par ces polluants agricoles.

L'UFC-Que Choisir de Seine et Marne Est (Coulommiers et sa région) entend remettre la protection de l'eau à l'agenda des Pouvoirs Publics. L'Association interpelle la préfecture de Seine et Marne ainsi que le service de l'eau et de l'environnement de Seine et Marne afin d'obtenir un bilan détaillé et des mesures de protection véritablement efficaces pour chacun de ces captages prioritaires de notre département.